



TARN-ET-GARONNE NUMÉRIQUE

Hôtel de Département
100 Boulevard Hubert Gouze
82000 MONTAUBAN

CONSEIL SYNDICAL

REUNION DU 03 AVRIL 2017

Date de la convocation : 27 Mars 2017

L'An deux mille dix-sept et le trois du mois de décembre (03.04.2017) à 9 heures 30, le Comité syndical de Tarn-et-Garonne Numérique, convoqué le 27 mars 2017, s'est assemblé en salle du Conseil, à l'Hôtel de Département de Tarn-et-Garonne, sous la présidence de Monsieur Jean-Philippe BESIERS, Président de Tarn-et-Garonne Numérique.

PRESENTS : 17

M. BESIERS Jean-Philippe (Président), M. DELBREIL Thierry (1^{er} Vice-Président), M. BERTELLI Jean-Claude (2^{ème} Vice-Président), M. MARTY Patrick (3^{ème} Vice-Président), Mme DEBIAIS Francine (4^{ème} Vice-Présidente), Mme BOURDONCLE Catherine (Déléguée titulaire), Mme FERRERO Monique (Déléguée titulaire), M. JEANJEAN Claude (Délégué titulaire), M. QUATRE Christian (Délégué titulaire), Mme LE CORRE Christiane (Déléguée suppléante), M. GARRIGUES Francis (Délégué titulaire), M. GARGUY Bernard (Délégué titulaire), Mme LAMERA Emeline (Déléguée titulaire), Mme NEGRE Marie-Claude (Déléguée titulaire), Mme TURELLA-BAYOL Frédérique (Déléguée titulaire), M. VERIL Claude (Délégué titulaire), M. VIGOUROUX Claude (Délégué titulaire)

REPRESENTES : 1

M. ASTRUC Christian (Délégué titulaire) a donné pouvoir à M. BESIERS Jean-Philippe (Président)

Mme Emeline LAMERA a été désignée en qualité de Secrétaire de séance.

**DELIBERATION N°04/2017-11
APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2016 DU BUDGET
ANNEXE « AMENAGEMENT NUMERIQUE »**

DELIBERATION N°04/2017-11
APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2016 DU BUDGET
ANNEXE « AMENAGEMENT NUMERIQUE »

Vu le Code général des collectivités territoriales pris notamment en son article L1612-12,

Vu le budget primitif 2016 du budget annexe « Aménagement Numérique »,

Vu que les écritures du Comptable (Payeur Départemental) pour l'exercice 2016 sont en concordance avec la gestion de l'ordonnateur,

Vu le compte de gestion du comptable 2016 pour le budget annexe « Aménagement Numérique »,

Vu l'état des restes à réaliser sur le budget annexe « Aménagement Numérique » 2016,

Considérant que les comptes de l'exercice clos 2016 peuvent être constatés, avec mention des restes à réaliser.

COMPTE ADMINISTRATIF 2016

Pour l'exercice 2016, les résultats du compte administratif, conformes au compte de gestion du Payeur Départemental sont les suivants :

a) SECTION DE FONCTIONNEMENT

en euros HT

Dépenses 2016	Prévu	4 500,00
	Réalisé	2 250,00
	Reste à réaliser	0,00
Recettes 2016	Prévu	4 500,00
	Réalisé	3 750,12
	Reste à réaliser	0,00
Résultat de clôture de l'exercice 2016		1 500,12

Les dépenses se répartissent de la façon suivante :

- Les charges à caractère général s'élèvent à 2 250 euros et correspondent à des frais d'annonces et d'insertion de marchés publics.

Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à **2 250 euros**.

Les recettes de fonctionnement sont de **3 750,12 euros**.

Le résultat de la section de fonctionnement 2016 s'élève donc à **1 500,12 euros**.

DELIBERATION N°04/2017-11
APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2016 DU BUDGET
ANNEXE « AMENAGEMENT NUMERIQUE »

b) SECTION D'INVESTISSEMENT

		<i>en euros HT</i>
Dépenses 2016	Prévu	10 312 694,00
	Réalisé	106 554,41
	Reste à réaliser	9 941 093,15
Recettes 2016	Prévu	10 312 694,00
	Réalisé	62 091,67
	Reste à réaliser	10 171 000,00
Résultat de clôture de l'exercice 2016		-44 462,74

Les dépenses réelles d'investissement s'élève à 106 554,41 euros (marchés de travaux fibre optique Communauté de Communes des Terres et Confluences).

Les recettes d'investissement réelles sont de 62 091,67 euros.

La section d'investissement du Budget Annexe ressort en déficit d'investissement d'un montant de **-44 462,74 euros**.

Les dépenses non réalisées au 31 décembre 2016 sur la section d'investissement sont d'un montant de **9 941 093,15 euros** (reste à réaliser 2016).

La recette d'investissement non réalisée au 31 décembre 2016 sur la section d'investissement est d'un montant de **10 171 000 euros** (reste à réaliser 2016).

c) RESULTAT DE CLÔTURE DE L'EXERCICE 2016

		<i>en euros HT</i>
Investissement		-44 462,74
Fonctionnement		1 500,12
Résultat global		-42 962,62

DELIBERATION N°04/2017-11
APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2016 DU BUDGET
ANNEXE « AMENAGEMENT NUMERIQUE »

Ceci entendu, le Comité syndical, après en avoir délibéré :

- **APPROUVE** le Compte Administratif 2016 du Budget annexe « Aménagement Numérique », figurant dans la maquette budgétaire ci-jointe
- **VOTE** les résultats de l'exercice 2016 qui sont en parfaite concordance avec ceux du compte de gestion 2016 du Payeur Départemental

Membres présents : 17

Membres votants : 16

ADOpte A L'UNANIMITE

Certifié exécutoire par le
Président compte-tenu de
l'envoi en préfecture le **05 AVR. 2017**

et de la publication le **05 AVR. 2017**

Fait à Montauban, le **05 AVR. 2017**

Le Président,
Jean-Philippe BESIERS

